

- COMITÉ DE PROGRAMMATION -

>> Relevé des débats de la réunion du vendredi 9 juillet 2010
14h30 - Cazalis

Comité présidé par : Dominique COUTIERE, Président du Pays des Landes de Gascogne

MEMBRES PRÉSENTS

Collège Pays des Landes de Gascogne

COUTIERE Dominique, Titulaire et Président du GAL Landes de Gascogne
DEYRES Jean-Claude, Titulaire
DUBERNET Olivier, Titulaire
DUPRAT Alain, Titulaire
HARRIBEY Laurence, Titulaire
DUNOGUES Yves, Suppléant

Nbre de présents : 6
Nbre de voix autorisées : 6

Collège Socioprofessionnels

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
BESSE Alain, Titulaire
CHASTEL Jacques, Titulaire
CRENCA Alain, Titulaire
METTE Sophie, Titulaire
LAMARQUE Gisèle, Suppléante

CHAMBRES CONSULAIRES

DUFRECHOU Jacques, Titulaire chambre d'Agriculture

Nbre de présents : 6
Nbre de voix autorisées : 6

ÉTAIENT EXCUSÉS

DILHUYDY Jean-Marie, Titulaire
DUCOS Jacques, Titulaire
TAPIN Martine, Titulaire
BOSSET Bernard, Suppléant
DEXPERT Isabelle, Suppléante

CORREGE Philippe, Titulaire
de RIVOYRE Antoine, Titulaire
VERDIER Daniel
LARCHE Marcel, Suppléant

BARROS Christelle
ELOIRE Valérie

DDTM 40
Conseil Régional d'Aquitaine

ASSISTAIENT ÉGALEMENT

LACOSTE Marie-Claire
MIMOT Patrick
MORA Catherine

DRAAF Aquitaine
Conseil Général des Landes
CAF de la Gironde

Bernard ROUCHALEOU, Juliette BROUAT, Nathalie LALANNE, Techniciens Pays des Landes de Gascogne

>> POUR CETTE SÉANCE :

Total des participants : 18

Nbre de votants : 12

Total membres du Comité de Programmation (titulaires et suppléants) : 12

Total des membres élus : 6

Total membres socioprofessionnels : 6

1. Vérification du double quorum

La règle du double quorum étant respectée, le Comité de Programmation peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

2. Rappel du précédent Comité de Programmation

Lors du Comité de Programmation du 9 avril 2010, les points suivants ont été validés :

- validation de la nouvelle fiche-action (1,1 B – réhabiliter l'identité paysagère) et de la modification de la maquette financière.
- Validation des demandes de subvention pour 4 actions nouvelles
- validation sous réserve de 4 opérations : réserves levées pour 2 opérations (Abécédaires animaliers et coopération El Hajeb), à venir pour l'ACL – mise en valeur du patrimoine culturel et reprogrammation de l'opération Musicalarue à domicile 2010.

3. Révision de la composition du collège des socioprofessionnels au sein du Comité de Programmation.

Comme convenu lors du dernier CP, en raison d'un absentéisme important, un courrier a été envoyé aux chambres consulaires pour leur demander si elles souhaitaient rester membres décisionnels ou si elles préféreraient être invitées en tant que partenaires institutionnels.

Les réponses sont les suivantes :

- la CCI des Landes (titulaire) est d'accord pour être invitée en tant que partenaire institutionnel
- la Chambre d'agriculture des Landes (titulaire) désigne un nouveau représentant élu, compte-tenu du manque de disponibilité de Monsieur DUFRECHOU. Ce dernier est donc remplacé par Madame GRIHON (agricultrice à Solférino).
- la Chambre des Métiers de la Gironde (titulaire) a fait part de son souhait d'être

représentée par un technicien, ce que le cadre réglementaire ne permet pas.

Le Comité de Programmation prend acte de ces réponses et sur la proposition de Dominique COUTIERE, il est convenu de revoir la composition du collège des socioprofessionnels lors du prochain Comité de Programmation.

4. Présentation de l'état d'avancement de la programmation

Le taux de programmation atteint 30%. Cependant, des écarts existent entre fiches-action. Ainsi, la fiche 3,1 - encourager une pratique collective de la citoyenneté atteint un niveau de programmation de 76% (reliquat de l'enveloppe : 19 000 euros), alors que trois autres fiches-action n'ont connu aucune programmation.

Il s'agit des fiches suivantes :

- 1,1 B Réhabiliter l'identité paysagère après le passage de la tempête Klaus : l'absence d'actions sur cette fiche est normale puisqu'elle vient d'être introduite dans la stratégie LEADER. La programmation doit démarrer à l'automne.
- 1,3 Inventer un réseau d'éco-communes du Pays des Landes de Gascogne
- 2,2 Développer les réseaux dans les filières agricoles et sylvicoles pour renforcer l'identité territoriale

Lors d'un prochain Comité, en fonction de l'état d'avancement de la programmation; des transferts entre fiche-action pourront être envisagés.

5. Examen des nouvelles opérations

7 opérations font l'objet d'une demande de subvention LEADER, pour un montant total de 33 281,58 euros, soit 2% de la dotation du programme.

Le tableau en annexe reprend les échanges et les décisions relatives à chaque opération.

6. Reprogrammation de l'opération Musicalarue à domicile 2010

Cette action avait été validée sous réserve de précisions concernant l'amortissement des achats prévus et de la décision d'aide de la Commune de Luxey.

Une partie des dépenses étant amortissables sur 5 ans, il convient d'appliquer le règlement local, qui prévoit de ne prendre en compte que l'amortissement sur la durée de l'action, soit deux ans au maximum.

La commune de Luxey a accordé une aide de 1 850 euros au lieu de 2 200 euros.

Le budget et le plan de financement soumis à l'approbation du Comité de Programmation sont donc modifiés de la façon suivante.

Dépenses	présentées	dont éligibles	Produits	Présentées	dont éligibles	%
équipement son	11 431,96	11 431,96	CDC Albret	6 000,00	6 000,00	33,17%
équipement lumière	1 148,25	1 148,25	C Luxey	2 200,00	1 850,00	10,23%
équipement logistique	13 771,60	5 508,64	LEADER	9 888,85	9 594,44	53,04%
			Autofinancement	8 262,96	644,41	3,56%
TOTAL	26 351,81	18 088,85	TOTAL	26 351,81	18 088,85	100,00%

L'action est retenue à l'unanimité, pour une aide LEADER de 9 594,44 euros.

Il est rappelé que la réglementation communautaire impose au maître d'ouvrage de s'engager à

utiliser le matériel exclusivement pour cette action pour une durée minimum de 5 ans.

7. Opérations à venir

Une douzaine d'opérations sont repérées.

Laurence HARRIBEY précise que la CDC du canton de Villandraut réfléchit à deux actions susceptibles de rentrer dans la stratégie LEADER : la structuration d'un ALSH adolescents et une action autour de la lecture publique.

8. Evaluation LEADER

La grille d'appréciation des opérations est validée par les membres du Comité de Programmation.

L'évaluation finale de LEADER devrait se faire sur la base d'un cahier des charges commun aux 14 GAL.

En prévision de cette évaluation, les membres du Comité de Programmation seront prochainement destinataires d'un questionnaire. Une enquête individuelle sera également envoyée aux maîtres d'ouvrage, après la réalisation de leur opération.

9. Proposition de modification du règlement local

La réglementation FEADER impose désormais de retenir la dépense en HT pour tous les maîtres d'ouvrage publics, même s'ils ne récupèrent pas la TVA.

Cette disposition s'avère pénalisante pour les maîtres d'ouvrages publics.

Afin de compenser partiellement les effets de cette règle, le Comité de Programmation décide à l'unanimité de modifier le taux d'autofinancement public imposé dans le règlement local du GAL.. Ce taux sera désormais de 10% minimum (au lieu de 20%) pour les maîtres d'ouvrage public, sur des dépenses qui ne relèvent pas du FCTVA.

10. Coopération

COOPERATION AVEC LA PROVINCE D'EL HAJEB

A l'occasion du séminaire Coopération organisé par le Ministère de l'Agriculture, à Lons-le-Saunier, les 6 et 7 juillet, le projet de coopération avec la Province d'El Hajeb a été présenté. L'exemplarité de ce projet a été souligné, en référence à la qualité des actions menées, à son inscription dans la durée et à sa dimension territoriale.

Cette coopération, qui a démarré sur le thème de la culture, se poursuit autour de l'écotourisme et pourrait éventuellement s'étendre à la jeunesse.

Deux associations marocaines en lien avec les jeunes sont déjà repérées sur la Province d'El Hajeb.

L'ouverture d'un volet « jeunesse » dans la coopération aurait pour objectif d'impliquer le réseau jeunesse du Pays des Landes de Gascogne et ces associations, avec dans un premier temps des échanges entre professionnels français et marocains, en vue de co-construire dans un deuxième temps un projet mobilisant des jeunes des deux territoires.

Le Comité de Programmation donne son accord de principe sur cette idée de coopération et valide

le calendrier prévisionnel suivant :

- été 2010 : montage d'un dossier 6000 euros de l'idée au projet par le GIP-ADT Pays des Landes de Gascogne, pour financer les 1eres rencontres (financement prévisionnel 55% LEADER / 45% Etat, si accord DRAAF).
- Septembre – octobre 2010 : consultation écrite auprès des membres du CP, sur le dossier « 6000 euros »
- novembre-décembre 2010 : 1er déplacement au Maroc, d'une délégation comprenant 2 ou 3 animateurs impliqués dans le réseau, un technicien du Pays et un élu référent. Ce déplacement sera calé en lien avec un déplacement du Parc sur le volet culturel.

Marie-Claire LACOSTE, de la DRAAF, confirme que le développement de partenariat avec les territoires du pourtour méditerranéen rentre dans les priorités de *la Coopération financée par Leader*. Elle précise également qu'un dossier « de l'idée au projet » peut être monté dans la mesure où il s'agit de nouveaux acteurs et d'actions nouvelles.

Le choix de l'élu référent se fera en lien avec la commission Services du Pays des Landes de Gascogne.

AUTRES PISTES

La Communauté de Communes du canton de Villandraut travaille actuellement sur un projet de coopération globale avec un territoire portugais, dans lequel un volet jeunesse sera inclus, via le Programme Européen Jeunesse en Action.

11. Informations diverses

La réunion d'information LEADER organisée à Sabres le 8 juin a rassemblé une trentaine de participants originaires des cantons de Pissos, Sabres et Morcenx. Une réunion similaire sera organisée en octobre pour les acteurs du Pays d'Albret et du Nord-Est Landais.

12. Conclusions

Les membres du Comité de Programmation valident les points suivants :

- validation du compte-rendu du Comité de programmation du 9 avril 2010
- validation des demandes de subventions LEADER pour les projets suivants :
 - Commune de Bazas – festival du livre jeune public
 - association Musicalarue – éco-développement du festival
 - CDC du canton de Villandraut – 3èmes rencontres des Jeunes
 - CIAS du Pays Morcenais – sensibilisation à la pratique du Baby-sitting
- validation sous réserve des demandes de subventions LEADER suivantes :
 - Fédération des Cercles de Gascogne – Entrez dans les Cercles 2010
 - Association Gueille-Ferraille – Chantiers artistiques autour de la mémoire
- ajournement de la programmation de l'opération CDC du Bazadais – Sensibilisation

architecturale, paysagère et environnementale (mais accord de principe et consultation écrite dès que la décision du CG 33 est connue)

- reprogrammation de l'action Musicalarue à domicile 2010
- validation de la grille d'appréciation des opérations
- modification du règlement local du GAL, portant le taux minimum d'autofinancement public à 10%, au lieu de 20%, dans le cas où les dépenses ne relèvent pas du FCTVA.
- Accord de principe sur l'idée d'étendre la coopération avec la province d'El Hajeb au champ de la Jeunesse et sur la calendrier prévisionnel, prévoyant une consultation écrite du GAL en septembre-octobre.

Le prochain Comité de Programmation aura lieu :

vendredi 19 novembre 2010, à 14h30, dans les Landes (lieu à préciser)

- date limite de dépôt des demandes : jeudi 30 septembre 2010

Au-delà du 21 octobre, les dossiers que le GAL n'aura pas pu accuser complet seront reportés à un Comité de Programmation ultérieur (afin de respecter les délais d'instruction réglementaire).

Nouvelles opérations

Dispositif PDRH	Fiche-action	Territoire	Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Coût total éligible	Aide LEADER demandée	Aide LEADER proposée	taux	Commentaires instruction GAL et avis instruction réglementaire	Décision GAL
341 B	1.1	Canton de Bazas	Communauté de Communes du Bazadais	Sensibilisation architecturale, paysagère et environnementale	25 500,00	14 025,00	14 025,00	55,00%	favorables, sous réserve décision du CG 33	Accord de principe mais la programmation de cette opération est ajournée en raison de l'absence de décision du CG 33. Une consultation écrite pour valider l'opération pourra avoir lieu, une fois connu la décision du CG 33
321	3.1	Bazas	Commune de Bazas	Festival du livre jeune public 2010	9 600,49	3 000,00	3 000,00	31,25%	favorables	action retenue à l'unanimité
321	3.1	Cantons de Sore et Labrit	Association Musicalarue	Éco-développement du festival 2010	15 000,00	5 500,00	5 500,00	36,67%	favorables	action retenue à l'unanimité
321	3.1	Pays	Fédération des Cercles de Gascogne	Entrez dans les cercles 2010	9 345,49	1 482,90	1 482,90	15,87%	favorables, sous réserve décision de la Région	Action retenue à l'unanimité, sous réserve de la décision de la Région, prévue en juillet (Alain CRENCA, Président de la Fédération des Cercles, n'a pas pris part au vote). Les membres du CP soulignent l'intérêt de cette action, et regrettent la faiblesse de la subvention LEADER, par rapport au coût global de l'action (32000 €). La subvention LEADER est calculée en fonction des dépenses éligibles et des autres cofinancements mobilisés. Alain CRENCA précise que cette action est entièrement portée par des bénévoles. Pour une prochaine action, il conviendra d'anticiper la demande LEADER, pour caler au mieux le plan de financement et permettre une subvention LEADER plus élevée. Les communes concernées par la programmation des cercles pourraient également être sollicitées. Une réunion avec le Parc et la commission animation des Cercles est à prévoir en septembre.
321	3.2	Pays	Communauté de Communes du canton de Villandraut	3èmes Rencontres des Jeunes des Landes de Gascogne	7 738,82	3 309,11	3 309,11	42,76%	favorables	action retenue à l'unanimité (Laurence HARRIBEY, Présidente de la CDC du canton de Villandraut n'a pas pris part au vote). Cette action est particulièrement stimulante pour les structures jeunesse et elle permet de développer un nouveau partenariat avec Adichats.
321	3.2	Canton de Morcenx	CIAS du Pays Morcenais	Sensibilisation à la pratique du baby-sitting	3 271,03	1 799,07	1 799,07	55,00%	favorables	action retenue à l'unanimité (Jean-Claude DEYRES, Président du CIAS du Pays Morcenais, n'a pas pris part au vote). Cette action vise la création d'un nouveau service de mise en relation entre des parents et des jeunes baby-sitter. Laurence HARRIBEY se demande si cette action ne relève pas plutôt de la fiche 3,3 B Valoriser les ressources humaines locales. Cette fiche ne semble cependant pas adaptée car elle est contrainte par la mesure 331 formation et information du FEADER qui vise les acteurs de la stratégie locale, et non les bénéficiaires.
323 E	3.3 A	Pays – Sud Gironde	Association Guaille-Ferraille	Chantiers artistiques autour de la mémoire	7 573,63	4 165,50	4 165,50	55,00%	favorables, sous réserve décision de la Région et engagement sur l'usage du matériel pour ce type d'actions, sur le territoire du Pays, pendant au moins 5 ans.	action retenue à l'unanimité, sous réserve de la décision de la Région, prévue en octobre. Cette association, qui travaille beaucoup avec la CDC du Canton de Villandraut, bénéficie aussi d'une aide au fonctionnement de la part de cette CDC.
				TOTAL	78 029,46	33 281,58	33 281,58	42,65%		